



16 mars 1873

Silence et vigilance sur les paroles

Mes chères filles,

Je disais hier à quelques-unes d'entre vous qu'aux personnes du monde qui ne peuvent pas faire tous les jeûnes, toutes les abstinences, toutes les mortifications du Carême, on proposait la mortification de la langue. C'est en effet une grande mortification qui peut en remplacer beaucoup d'autres. Car on peut retrancher non seulement les paroles qui sont péchés, mais encore beaucoup de paroles inutiles. Si cette recommandation est faite à des femmes du monde, combien plus s'applique-t-elle à des religieuses !

Je reviens souvent sur cette hymne¹ que la sainte Église nous fait réciter chaque dimanche de Carême, et où il est recommandé d'être sobre de nourriture, sobre de paroles. Pour la nourriture, l'usage que nous en faisons répond à peu près aux besoins de la nature, et il est difficile de faire des retranchements à ce sujet. Dans le monde, où les tables sont servies de mets variés et délicats, c'est différent. Il est possible de retrancher quelque chose sans nuire à la santé. Mais quand toute la vie on n'a, comme nous, que juste ce qu'il faut pour entretenir les forces, il est difficile de retrancher encore pendant le Carême. À moins d'avoir une de ces santés robustes dont nos ancêtres ont eu le secret, sans toutefois nous le transmettre.

Pour le silence c'est autre chose, et l'on peut, sans nuire en rien à sa santé, retrancher beaucoup de paroles. Et d'abord à la récréation. Il vous paraîtra drôle que je commence par la récréation. Mais c'est que là plus qu'ailleurs il importe de retrancher, et pendant toute la vie, les paroles qui portent avec elles quelque imperfection, qui en font faire aux autres ou qui sont l'expression de quelque imperfection que nous avons en nous. Toutes ces paroles qui sont – comment vous dirai-je ? – imbues de vanité, d'impatience, de contradiction vis-à-vis du prochain. Il faudrait, comme dit saint Paul, que nos paroles soient toujours aimables, toujours pures, toujours pleines de l'esprit de Jésus-Christ

Pour cela, une grande attention sur soi-même est nécessaire. Les saints ont toujours regardé comme une grande chose de bien faire la récréation. Nous voyons, il est vrai, un jeune saint de vingt-deux ans, saint Louis de Gonzague, qui, ayant retranché sans doute toute parole imparfaite, n'avait pas su cependant se rendre aimable aux autres ni apporter aux récréations cette grâce et cette ouverture qui en font le charme. Mais passons à sainte Thérèse : elle avait une manière délicieuse de faire la récréation avec ses sœurs. Sa présence répandait la joie dans les âmes, qui sortaient de là mieux préparées à l'oraison, doucement distraites, plus unies dans la charité et la régularité.

1. Hymne *Audi benigne conditor*, strophe 4 : *Fais que nous domptions nos corps par l'abstinence...*

La perfection de cette science est à apprendre partout. La dernière des sœurs converses, la plus jeune des novices doit s'efforcer de l'acquérir, aussi bien que la supérieure, qui a mission d'y veiller. On doit donc parler à la récréation, et il faut demander à Dieu la grâce d'y bien parler. Mais en tout autre temps, garder le plus strict silence.

Je vous engage à profiter du Carême pour vous renouveler dans cette pratique du silence. On peut se proposer par exemple de rester une heure sans parler, puis prendre l'heure suivante, et ainsi de suite... Il est évident que cela ne peut pas se faire dans tous les emplois. Ainsi, quand on vient parler à la supérieure ou à l'économe, si elles se contentaient de tourner la tête pour faire signe qu'elles ne peuvent pas répondre, ce ne serait pas à propos. Je dis de même pour une sœur enseignante qui ne voudrait ni répondre aux enfants ni les reprendre, sous prétexte qu'elle a une heure de silence à garder. Mais, toutes les fois que la charité ou la Règle n'oblige pas à parler, il faut observer le silence le plus fidèlement possible.

Nos sœurs converses ont à cet égard un grand avantage sur nous. Leurs emplois pourraient presque tous se faire dans le plus parfait silence. Mais facilement elles y manquent, et pour dire des paroles comme celles-ci : « Que ce balai est mauvais ! » ou bien : « Il y a toujours de la poussière dans cet endroit. Que c'est ennuyeux ! » Tout cela, mes chères filles, est fort inutile, et cette habitude de parler inconsidérément amène un autre ordre d'imperfection que je veux vous faire remarquer.

Il est arrivé assez souvent, ces derniers temps, et je crois plus à la cuisine qu'à la récréation où je suis, que des sœurs se sont plaintes de leurs emplois, de ceci ou de cela que l'on faisait pour elles, disant par exemple : « Ma guimpe n'est pas bien blanchie » ou : « Pourquoi n'avez-vous pas raccommo^{dé} mes souliers ? Je les attends depuis bien longtemps... » Ceci n'est pas régulier, mes sœurs. Aux supérieures seules vous pouvez vous plaindre. Dites-leur ce qui vous manque soit pour vos repas, soit pour votre vêtement. Avertissez-les si vos souliers sont percés. J'y tiens beaucoup pour qu'on ne s'enrhume pas et qu'on ne prenne pas de mal. Vous pouvez leur dire aussi ce que vous trouvez de répréhensible, puisque nous devons nous appliquer à faire toute chose le mieux possible. Mais que ces plaintes ne soient jamais faites des unes aux autres. Vous avez vos officières, l'économe, l'infirmière, la supérieure et même la supérieure générale, à qui vous pouvez toujours vous adresser.

Entendons-nous cependant. Il ne faut pas mêler les choses. Ce n'est pas à l'économe que vous demanderez la permission de prendre du café, car cela ne la regarde pas. C'est l'affaire de la supérieure.

Rappelez-vous surtout qu'à la récréation il ne faut jamais parler de ces choses. La récréation n'est pas donnée pour cela ; elle est un moyen d'entretenir l'union parmi les sœurs, de conserver la charité et l'esprit religieux. Je demanderai qu'on vous lise dans la Règle le passage où il est parlé des récréations, et vous verrez que pas un mot n'indique qu'il soit permis d'y parler de ses emplois ou des difficultés qui s'y trouvent. Attendez pour cela les heures marquées, l'obéissance² du matin et du soir, et demandez alors à vos officières tout ce qui vous manque. Vous pouvez encore recourir à la supérieure à toute heure du jour. Si vous n'êtes pas exactes sur ce point, vous sortez de l'ordre de l'obéissance, de l'ordre de la perfection. Vous installez des habitudes opposées à l'esprit religieux, et même d'un mauvais esprit, car ces plaintes faites de l'une à l'autre sont d'un mauvais esprit.

2. Temps à la fin de la récréation où l'on pouvait s'adresser à la supérieure ou aux sœurs pour des questions personnelles ou d'emplois.

Vous n'êtes plus alors des religieuses travaillant à leur perfection, mais vous ressemblez à de bonnes filles du monde qui vivraient ensemble et se querelleraient, parce que l'une fait mal la cuisine et que l'autre a mal raccommodé son linge.

Je vous recommanderai aussi, mes sœurs, lorsque vous aurez besoin de quelque chose de particulier pour vos repas, d'avertir toujours la sœur qui sert au réfectoire que vous en avez obtenu la permission. Il est toujours permis de demander à ses supérieures les choses dont on croit avoir besoin. Mais avant de rien demander, il est bon de faire un petit examen pour voir si cela est vraiment nécessaire ; car il vaut toujours mieux rester dans la vie commune et n'en sortir que pour un besoin réel. Ainsi, nous prenons du café le matin. Il serait très désirable qu'on n'eût pas besoin d'en prendre à une autre heure de la journée.

Si, à cause d'une maladie, vous êtes obligées de sortir de la vie commune pour quinze jours, un mois, il faut, le plus tôt possible, demander à y rentrer, et, comme le dit saint Augustin dans la Règle : *Qu'elles reviennent à leur plus heureuse coutume, qui convient d'autant mieux à des servantes de Dieu qu'elles auront besoin de moins de choses.* On n'est pas toujours malade ; on peut l'avoir été pendant un an, mais on ne l'est pas pendant dix ans, quinze ans. Si à quarante ans vous avez été obligées de prendre une habitude, il ne s'ensuit pas que vous deviez la prolonger jusqu'à cinquante ou soixante ans. Si chaque sœur, après une maladie, prenait un genre de vie particulier qui ne finisse qu'avec ses jours, où en serions-nous ?

J'ajouterai encore quelques petites recommandations. D'abord, il ne faudrait pas vous reprendre les unes les autres. Vous n'avez pas mission pour cela. Comment d'ailleurs, vous, qui êtes si peu supportante, voulez-vous que vos sœurs aient assez de vertu pour accepter les observations non seulement de la supérieure, mais de vous qui n'avez pas le droit de lui en faire ? Nécessairement cela amène des désagréments, des contestations. C'est pourquoi la Règle dit : *Qu'elles s'appliquent à n'avoir point d'yeux pour voir les fautes du prochain, ni d'oreilles pour en entendre mal parler, ni de bouche pour l'accuser, ni d'entendement pour le juger, ni de volonté pour le condamner, ni de mémoire pour s'en souvenir, mais un cœur miséricordieux pour en avoir compassion, une langue charitable pour le bien traiter, et un esprit patient pour le supporter*³.

Une dernière chose que je vous recommande, c'est de mettre du dévouement dans le travail de la cuisine. Il y a souvent beaucoup à faire : la vaisselle à laver, les légumes à éplucher... Chacune n'y met pas assez de bonne volonté, en sorte que le travail retombe toujours sur les mêmes ou qu'il n'est pas fini quand il faudrait, ce qui donne alors beaucoup de peine aux sœurs qui en sont chargées.

3. Du chapitre : *De la charité.*